

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANSOURAH TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, CARREFOUR GOLGOTHA, LOT 4395, ILOT
391, Lot 4395, Ilot 391

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan. 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSOURAH TRANSPORT »

Objet : -Transport et logistique
-Conseils
-Location d'appartement
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, CARREFOUR GOLGOTHA, LOT 4395, ILOT
391, Lot 4395, Ilot 391

Dirigeant(s) Mlle BAMBAMBA ALIMA LAYALE FLAVIE

(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02811 du 07/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19955/GTCA/RC/2023 du 07/03/2023

